

Jordanet. Un innocent avait souffert, avait été déshonoré à cause d'elle ! C'était là le devoir ! impérieux, intransigeant ! Il fallait sauver cet homme, il fallait lui rendre l'honneur !

Et il éclata en sanglots.

Marguerite répétait, la voix étouffée :

—Maxime, il ne faut plus d'hésitations.

Assez de tortures pour ce pauvre homme ! Assez de honte pour ses enfants !

—Soit donc ! Et que la volonté de Dieu s'accomplisse. Mais moi Marguerite, moi, je ne sais si j'aurai le courage de parler.

—J'ai prévu votre conduite et la mienne, et c'est une souffrance et une humiliation qu'il est possible de vous épargner. Je vais écrire l'aveu du meurtre de mon mari. Je le lui remettrai. Il sera libre d'en faire ce qui lui semblera bon. Et tout sera dit.

—Oui, cela vaut mieux.

Il cacha sa tête dans ses mains, pour ne plus rien voir. Elle écrivait, hâtivement, à une petite table :

« Moi, aujourd'hui femme du colonel de Vandières et veuve de M. de Savenay, je déclare Jordanet innocent du meurtre de celui-ci. M. de Savenay a été assassiné par moi. Mon crime fut un châtiment mérité et je ne m'en repens point, mais j'ai horreur d'avoir laissé condamner un innocent. Je livre à celui-ci cet aveu et me remets entre les mains de la justice. »

Et elle signa. Elle tendit le papier à son mari.

—Est-ce cela ? dit-elle.

—Oui !

Et il ajouta, plus bas :

—C'est le devoir !

Marguerite ouvrit et sur le seuil :

—Jordanet, dit-elle, venez, ne craignez rien. En ce moment vous ne courez aucun danger.

On entendit un pas lourd dans le fond obscur de la chambre. Et Jordanet apparut tout à coup. Il avait le visage bouleversé. Il roulait dans ses mains, d'un air gêné, son chapeau de feutre mou et ses yeux, obstinément baissés, n'osaient se porter sur Marguerite ni sur M. de Vandières.

—Approchez, Jordanet, vous êtes en sûreté, madame vous l'a dit !

Maxime considérait le pauvre homme qu'il avait vu autrefois, en cour d'assises. Vraiment, on ne pouvait s'y tromper. Sur cette honnête physionomie, dans ces bons yeux francs de brave homme, jamais n'avait dû paraître la pensée d'un crime ! Ceux qui l'avaient condamné ne l'avaient donc pas vu ?

Restez, dit Marguerite. Tout danger venant du dehors n'est pas écarté encore. Restez aussi longtemps qu'il vous plaira.

—Non, non. Vous avez fait aujourd'hui beaucoup pour moi, et votre compassion a été grande. Je m'en souviendrai toute ma vie, je vous le jure, adieu ! je pars.

Il se dirigea lentement vers le vestibule. Mais Maxime se précipita vers lui. Il lui prit les mains, et haletant, épouvanté :

—Non, non, pas encore !

Alors, à son tour, et pendant qu'il attendait, Marguerite vint à lui, et pliant les genoux devant le pauvre homme si misérable, dont les vêtements, déchirés par toutes les ronces, étaient en guenilles, elle lui dit :

—Prenez ce papier, Jordanet, et lisez ce qu'il contient.

En même temps, elle lui présentait l'aveu qu'elle avait signé tout à l'heure, et les mains jointes, elle se résigna. Maxime avait détourné les yeux. Mais Jordanet s'était contenté de regarder le papier et il ne le déplaçait pas et ne le lisait pas. Ses yeux s'étaient mouillés de larmes.

Au lieu d'obéir, l'évadé déchira lentement le papier. Au bruit, Maxime se retourna :

—Que faites-vous ?

—Jordanet !

—Vous voulez que je lise ça ! C'est inutile, allez. Tout à l'heure, dans la chambre où madame m'avait fait cacher, vos deux voix arrivaient jusqu'à moi, et j'ai tout entendu, M. de Vandières, tout, oui, madame, tout !

Et j'ai compris... j'ai compris que vous êtes de braves gens, comme moi je suis un brave homme, voilà ce que j'ai compris et cela m'a fait du bien au cœur.

Et montrant les morceaux de papier gisant à terre :

—Regardez ces morceaux. Ça ne pèse pas beaucoup ! Et pourtant, vous aviez raison quand vous disiez, il y a quelques minutes, que j'avais bien souffert, oui, au milieu des misérables qui étaient mes compagnons de tous les jours. Ah ! si vous aviez entendu les insultes, les rires ironiques, quand j'avais la naïveté de dire que je n'avais jamais commis de mauvaise action !

Maxime lui serra la main. Et Marguerite, à voix basse, disait :

—Pardon, Jordanet, pardon !

Il haussa les épaules dans le geste qui lui était habituel et considérant la figure pâle et fatiguée de Marguerite :

—Pauvre femme ! J'ai dans l'idée que si j'ai tant souffert et bien

pleuré, moi, elle n'a pas dû sourire bien souvent non plus, elle...

—Elle était atteinte de folie, Jordanet, et c'est votre vue soudaine, tout à l'heure, qui, en rappelant ces douloureux souvenirs, lui a rendu la raison.

—Pauvre femme ! pauvre femme ! répétait l'évadé. Ecoutez-moi, je l'ai dit : je ne peux pas vous dénoncer. Pourtant il y a quelque chose à faire. Je ne sais pas quoi. En ce moment, ma femme, mes enfants et moi, nous sommes de pauvres gens repoussés un peu partout, objet de pitié pour quelques-uns, objet d'horreur pour le plus grand nombre. Faites-moi obtenir ma grâce, voilà tout ce que je vous demande. Ma grâce.

—Votre grâce ne vous rendra pas l'honneur.

—L'honneur est dans la conscience avant tout. Faites-moi obtenir ma grâce, monsieur, et puis, si vous voulez, donnez-moi un peu de votre affection pour les miens d'abord, pour moi ensuite.

—Mais c'est un sacrifice sublime, Jordanet.

—Alors, les choses sublimes, ça n'est pas si difficile qu'on croit. Puis, si je me dévoue ainsi, ce n'est pas sans une arrière-pensée, voyez, car j'aime mieux tout vous dire.

« Vous avez un filleul, madame, un filleul qui s'appelle René. Eh bien, votre filleul aime ma fille. Quand à ma fille, j'ai bien peur qu'elle ne l'adore. Comprenez-vous maintenant, qu'elle sera ma réhabilitation, la seule, la vraie ! Le filleul de Mme de Vandières épousant la fille du prétendu meurtrier. Mais, auparavant, je vous dirai tout. Car j'ai de graves choses à vous dire. Et peut-être de ce que vous allez me répondre jaillirait un peu de lumière pour moi. »

Madame, je voudrais que vous me fassiez un serment.

—Un serment ?

—Et vous aussi, M. de Vandières, je voudrais que vous me juriez !

—Quoi donc ?

—Que M. Gérard ne sait rien de ce secret, qu'il ne sait pas que sa mère est la véritable coupable.

—Je vous le jure, dit l'officier.

—Je jure, moi, que personne n'a pu dire à Gérard une vérité que j'étais seule à connaître. A plusieurs reprises, il m'a interrogée, moi, et un jour il me demanda si vraiment je croyais à votre innocence.

—Et qu'avez-vous répondu ?

—Pouvais-je dire que vous étiez coupable ? Non, non, jamais, jamais. Et c'est alors qu'il se résolut à vous sauver.

—De telle sorte que c'est bien réellement pour me sauver que votre fils est venu en Nouvelle-Calédonie ?

—En pouvez-vous douter, et qu'elle eût été alors, je vous le demande, le mobile de sa conduite ?

Jordanet, perplexe, ne répondit pas. Il sentait s'approfondir, autour de lui, un mystère où il se perdait. Une explication devenait nécessaire avec Gérard.

—C'est bien, madame, je vous crois et je crois aux bonnes intentions de votre fils. Et... pourtant il faut que je le voie... Il le faut. Il y a des choses qu'il est bon d'éclaircir.

—Je vous jure, s'écria Marguerite, que je suis prête à vous cacher à l'Expilly jusqu'au jour où vous pourrez en sortir librement.

Un silence se fit. Le colonel, habitué aux décisions rapides, cherchait un moyen de mettre Jordanet à l'abri des recherches. Sa physionomie s'éclaira d'un sourire. Il croyait avoir trouvé la solution.

—Jordanet, dit-il, nous allons partir immédiatement. J'ai un bon cheval qui nous conduira à quinze lieues d'ici.

—Fameux ! dit Jordanet, qui retrouvait déjà un peu de sa gaieté naturelle.

Mais son front s'assombrit subitement.

—Où me conduirez-vous ? demanda-t-il.

—Près de Limoges, chez un homme sûr. Vous le connaissez : c'est le fermier Lemayeur, le père de René.

—Lemayeur ! il ne m'a guère épargné au procès.

—Suivez les conseils du colonel, dit Marguerite. Vous trouverez certainement chez Lemayeur un asile sûr. Sa femme est la bonté même.

—J'y consens, dit enfin Jordanet ; mais quand j'aurai vu M. Gérard et que je me serai expliqué avec lui, je prendrai la clef des champs. Je filerai où j'espère que toute ma famille ne tardera pas à me rejoindre.

Une demi-heure après, le colonel de Vandières prenait place dans son coupé, et Jordanet, installé sur le siège, droit comme un domestique de bonne maison, faisait claquer son fouet.

Le cheval prit le grand trot. Au détour du premier chemin, il fallut s'arrêter. Les gendarmes, cachés derrière un buisson, avaient crié halte. Fort heureusement, il faisait noir comme dans un four.

A la lueur de la lanterne, les gendarmes reconnurent le colonel. Ils saluèrent et, de nouveau, Jordanet fit claquer son fouet.